

MEXIQUE

DEVANT L'EVIDENCE DE LA TORTURE ORGANISEE
par Carlos de Anda

Le provincial des Pères Maristes du Mexique, le père Carlos de Anda, a publié en novembre dernier une déclaration adressée au gouvernement et à l'Eglise du Mexique ainsi qu'à la presse nationale et internationale, dénonçant l'enlèvement et les tortures infligés à deux prêtres maristes par une police spéciale agissant dans le pays. Cette déclaration a été vigoureusement appuyée par l'évêque de Cuernacava, Mgr Mendez Arceo, et par la communauté des Jésuites de Tizapan. En voici le texte intégral.

M. le Directeur,

Le Provincial de la Société de Marie (Pères Maristes) au Mexique et son conseil voulant être attentifs à la vie et aux problèmes de notre temps et devant le désir de justice exprimé par les hommes du monde entier, désir de justice amplement partagé par le peuple mexicain, justice qui doit se retrouver à tous les niveaux de la vie; nous faisons connaître à la communauté nationale les derniers événements:

Avant de commencer, il nous semble opportun de dire que les Pères Maristes constituent un groupe tout à fait étranger à cette organisation religieuse, bien connue au Mexique, sous le nom de Frères Maristes

Les faits

Mercredi le 4 octobre, à 9.30 a.m., les habitations d'une de nos communautés de la ville de Mexico, ont été envahies et cette perquisition était faite sans aucun mandat judiciaire.

Après cela, sans aucun mandat légal, Oscar Nunez et Rafael Reygadas, deux des prêtres de la communauté, ont été enlevés, sous menaces, par deux hommes armés. Ils ont été forcés d'entrer dans une voiture sans matricule, de couleur argent, à quatre portes, avec un rideau dans la vitre arrière. Un bandeau sur les yeux, ils ont été forcés de se jeter sur le plancher de la voiture. C'est de cette façon qu'ils ont été conduits au rez-de-chaussée d'une maison non identifiée. Dans cette place, il y avait onze autres personnes, hommes et femmes, les yeux bandés.

Un des prêtres, le Père Oscar Nunez, a été soumis à un interrogatoire long et rigoureux, ainsi que deux autres personnes qui se trouvaient déjà là. Sous le prétexte d'être impliqués dans de récentes actions terroristes, dont on a trouvé les vrais coupables une semaine plus tard, ils ont été torturés. On les a plongés dans l'eau glacée plusieurs fois, et à chaque fois le plus longtemps possible, évitant seulement de les noyer. En même temps, on les insultait et on les frappait à l'abdomen. Après cela, ils ont été soumis à des chocs électriques à plusieurs parties du corps.

Pendant 36 heures, les yeux bandés, et sans aucune communication avec qui que ce soit, dans un climat de torture psychologique et constamment surveillés par des gardes à la mitrailleuse, les deux prêtres ont été gardés dans cette place.

Comme on ne trouvait aucun indice de culpabilité ni dans les prêtres, ni dans les autres jeunes, les deux prêtres ont été transportés, toujours les yeux bandés, afin qu'ils ne reconnaissent pas la place, dans un lieu solitaire de la ville de Mexico. Là ils ont été avertis de garder silence sur l'événement. Puis on leur a confisqué quelques-uns des documents et objets personnels qu'ils portaient.

Ceux qui ont fait la séquestration et la torture font partie d'un groupe armé bien discipliné, au caractère para-militaire, parfaitement organisé. Ils parlaient d'eux-mêmes comme d'un "Esquadron anti-guérilla" et ils s'appelaient entre eux: "commandant", "capitaine", chef et de quelques surnoms.

Pour atteindre son but, le groupe compte sur des techniques modernes de torture; il possède les installations nécessaires à celle-ci, des lieux d'entraînement et de préparation et, d'après les conversations de ses propres membres, un fort soutien économique.

Il y a un an et demi, le prêtre torturé avait été désigné par sa communauté pour un travail d'éducation des classes populaires. Parce que nous craignons sérieusement un attentat contre sa vie, nous lui avons demandé de partir pour l'étranger, où il demeure actuellement.

Notre réflexion

Nous sommes préoccupés de l'avenir de notre pays. Des faits comme celui-ci se répètent de plus en plus fréquemment et sont réalisés avec une technique toujours plus parfaite. C'est pour cela que nous nous adressons ici au public.

D'autre part, le fait que nous dénonçons n'est pas un fait isolé. "Grupo de trabajo y solidaridad con las comunidades indigentes" de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Chapingo, qui travaillait dans les montagnes Mazatecas à Oaxaca, a été soumis à une procédure illégale tout à fait semblable à celle décrite plus haut pour les deux prêtres. La presse (cfé Foro de Excelsior du 10 octobre 1972) s'en est fait l'écho.

Nous savons tous que dans le contexte latino-américain la torture est appliquée par des groupes puissants, nationaux et étrangers, qu'elle est dirigée principalement contre ceux qui cherchent une profonde transformation de la société, une amélioration de la situation économique et sociale du peuple.

En ce qui concerne notre pays, et devant l'évidence de la torture organisée, nous condamnons celle-ci comme un attentat aux droits proclamés par la Constitution du pays: "Aucun citoyen ne sera soumis ni à la torture ni à des peines ou traitements cruels ou défendus... ni à aucune espèce de tourment... ni à la confiscation de biens... ni à d'autres peines inusitées et exagérées" (art. 22).

Elle s'oppose aussi à l'idéal commun à tout homme, exprimé dans la Déclaration universelle des Droits de l'homme, proclamée par les Nations unies (art5).

En tant que chrétiens qui professent un foi concrète, nous ne pouvons pas rester silencieux devant ces faits qui défigurent l'être humain et foulent aux pieds, de façon brutale, sa dignité d'homme.

Dans l'espérance d'un monde où seront toujours reconnus et la dignité humaine et les droits des personnes, nous nous unissons à la voix de l'Eglise universelle qui dit dans la constitution "L'Eglise dans le monde de ce temps" de Vatican II: "Tout ce qui constitue une violation de l'intégrité de la personne humaine comme... la torture physique ou morale, les contraintes psychologiques; tout ce qui est offense à la dignité de l'homme comme... les emprisonnements arbitraires... toutes ces pratiques et d'autres analogues sont, en vérité, infâmes. Tandis qu'elles corrompent la civilisation, elles déshonorent ceux qui s'y livrent plus encore que ceux qui les subissent et insultent gravement à l'honneur du Créateur" (n.27).

Nous ne pouvons pas ignorer les Mexicains qui ont parlé dans le même sens et surtout tous ceux qui, ayant été soumis à la torture, ont parlé sans être écoutés.

Conclusion

L'existence de ces groupes paramilitaires est ouvertement anticonstitutionnelle, blesse l'ordre légal et la paix publique de notre pays. Elle crée un climat semblable à celui engendré par les "guérillas" et le terrorisme.

La torture d'un prêtre, l'arrestation illégale d'un autre et celle de onze personnes, ce sont des faits qui nous attristent et qui signifient un recul sur le chemin d'une démocratie authentique.

Même si est immense la responsabilité des personnes qui ont pratiqué la torture, nous ne croyons pas que ce sont là les principaux responsables. Nous croyons qu'il s'agit de groupes manipulés par des intérêts étrangers à eux-mêmes, qu'il s'agit d'individus forcés d'agir contre leurs frères mexicains et contre l'ordre constitutionnel de justice et de légalité.

Les premiers responsables de ces événements sont ceux qui cherchent à promouvoir et qui les dirigent à des fins qui trahissent le peuple.

Nous pensons aussi que l'Évangile ne pourra pas être vécu dans notre communauté nationale tant que l'on ne rejettera pas et que l'on ne dénoncera pas tout ce qui détruit la dignité de nos contemporains.

Nous voulons aujourd'hui faire connaître ces lamentables faits aux Mexicains. Nous ne cherchons pas seulement une opinion publique qui rejette, de façon exigeante et claire, la torture de n'importe qui, mais nous cherchons aussi à affirmer le droit inaliénable de chacun à "dire sa parole", à participer avec d'autres unis et organisés, dans tout ce qui mène au Dieu commun, à participer dans une société créée par tous et pour tous, à participer dans une action politique à partir des besoins fondamentaux de notre peuple.

Le devoir 3 janvier 1973.